

La capitaine du Sea Watch arrêtée

Fait du jour

Transcription

Extrait du *Journal en français facile* du 29 juin 2019

Sylvie Berruet :

Elle est allée jusqu'au bout. La capitaine du Sea Watch, le navire de l'ONG allemande du même nom, a été arrêtée la nuit dernière après avoir forcé le passage jusqu'au port italien de Lampedusa.

Andréane Meslard :

À bord du bateau, il y a 40 migrants secourus il y a 17 jours au large de la Libye.

« Ce qu'elle a fait est un acte criminel » selon le ministre italien de l'intérieur Matteo Salvini, « un acte de guerre » ajoute-t-il. Il a également promis la prison ferme pour la capitaine du bateau et la mise sous séquestre du Sea Watch, ainsi qu'une forte amende pour l'ONG.

Malgré ce risque et ces sanctions, Ruben Neugebauer est le porte-parole de Sea Watch et il se dit fier de l'action courageuse de la capitaine.

Ruben Neugebauer [avec traduction] :

C'était la dernière option qui restait encore à Carola Rackete afin de garantir la sécurité des personnes à bord.

C'est une honte pour l'Europe que durant deux semaines aucune solution n'ait pu être trouvée pour répartir 40 personnes sur plus de 500 millions d'Européens ! C'est honteux que l'Union européenne n'arrive pas à trouver des solutions. Au contraire : le « laisser mourir » à ses frontières est devenu son calcul politique.

Et alors qu'aucune institution européenne, ni aucun État européen n'étaient prêts à assumer la responsabilité, notre capitaine a été finalement obligée de le faire elle-même et d'entrer dans les eaux territoriales italiennes, en prenant de grands risques personnels.

Tout cela parce que la sécurité des personnes à bord est notre priorité.

Aujourd'hui, on en est là : les organisations privées sont nécessaires pour imposer en Méditerranée les droits fondamentaux sur lesquels on s'était mis d'accord – à juste titre – après la Seconde Guerre mondiale.

Andréane Meslard :

Des propos recueillis par Stéphanie Schüller.

La France qui se dit prête à accueillir 10 des 40 migrants qui ont débarqué du Sea Watch, annonce aujourd'hui du ministère de l'intérieur.